

Canicule et fortes chaleurs : informer, prévenir et accompagner les seniors fragiles et isolés

05/07/2023

Dans le cadre de la politique de prévention des effets de la canicule sur les personnes âgées mise en oeuvre par la Ville de Marseille, le CCAS met en place chaque année en période estivale une cellule de veille en complément de celle assurée toute l'année.

Ainsi, le CCAS poursuit sa démarche de vigilance et de prévention accrue en direction des Marseillaises et des Marseillais les plus fragiles. Une expertise et une efficacité qui montrent aujourd'hui toute la pertinence et la nécessité de cette action.

1 Renforcer la vigilance pendant les fortes chaleurs de l'été

Une cellule veille sociale sous forme de plateau téléphonique est mise en place dès le 1er Juin. Elle est renforcée par de jeunes opérateurs de prévention, spécialement recrutés en juillet et en août, pour intervenir dans le cadre de ce dispositif.

2 Mobiliser les partenaires le plus largement possible

Ces partenaires, pour qui la cause des seniors a toujours été prioritaire, s'associent et mutualisent leurs compétences.

La collaboration sur le dispositif concerne la Ville de Marseille notamment les équipes de la Santé Publique, du Samu Social municipal, « Allô Mairie », l'Agence Régionale de Santé (ARS), les acteurs de la gérontologie, les associations de bénévoles ACLAP et les Petits Frères des Pauvres, mais aussi l'ensemble des acteurs de terrain et les caisses de retraite, notamment AG2R qui participe au repérage des publics « cibles ».

3 Le dispositif de Veille sociale s'articule autour de :

- ▷ Communications téléphoniques pour sensibiliser les personnes aux préconisations à suivre en cas de fortes chaleurs.
- ▷ Visites à domicile pour évaluer les situations et prévenir l'isolement avec orientation vers les services du maintien à domicile du CCAS et les associations de bénévoles (ACLAP et Petits Frères des Pauvres) et du samu Social.
- ▷ Proposition d'inscription au Registre Nominatif, outil structurant de repérage des personnes fragilisées.
- ▷ une vigilance favorisant la création et le maintien du lien social.
- ▷ Evaluation, diagnostic et accompagnement en fonction des besoins

En 2022, près de 8.000 personnes ont été contactées grâce au dispositif de veille sociale pendant les mois de juillet et août.

Sans oublier...

Les 4 résidences autonomie du CCAS, les « Massiliennes » bénéficient d'un espace climatisé pour accueillir en cas de fortes chaleurs les seniors fragilisés. Des conseils pratiques y sont aussi dispensés. Les « Massiliennes » proposent également des hébergements temporaires aux seniors pour cette période.

Les Services de Maintien à Domicile regroupés sous l'appellation Domi'Services restent mobilisés pour pallier l'arrivée d'une canicule.

Plus que jamais, le CCAS se mobilise aux côtés de la Ville de Marseille pour lutter contre la précarité et la fragilité des publics seniors.



www.ccas-marseille.fr



page CCAS de Marseille



CCAS de Marseille
@CentreCommunal



CCAS de Marseille

Contact presse :

Philippe EL HAIK : 07.79.42.70.58 - p.elhaik@ccas-marseille.fr
Magali POLI : 04.86.94.47.61 - m.poli@ccas-marseille.fr

www.ccas-marseille.fr